



AI Index: IOR40/7838/2024
[25 mars 2024]

- L'allocution prononcée fait foi.-

DÉCLARATION ORALE

Item 6: Examen des rapports de l'EPU: Canada

Conseil des droits de l'homme des Nations unies

55^e session

26 février – 5 avril

M. le Président,

Amnistie internationale salue l'engagement du gouvernement canadien à ratifier le Protocole facultatif à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées et la Convention interaméricaine pour la prévention, la sanction et l'élimination de la violence contre la femme.

Nous saluons également le plan d'action du Canada pour faire progresser la mise en œuvre de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Toutefois, ce plan restera imparfait tant que le Canada ne cessera pas de criminaliser les défenseurs des terres autochtones et ne respectera pas leur droit à donner leur consentement libre, préalable et éclairé aux projets d'infrastructure et d'exploitation affectant leurs territoires.

Amnistie encourage tous les niveaux de gouvernement à agir de façon urgente pour éliminer le racisme et la discrimination systémiques envers les communautés noires, autochtones et racisées de la part des forces de l'ordre et dans le système judiciaire, notamment en mettant pleinement en œuvre les plans existants.

M. le Président, Amnistie reste préoccupée par le fait que la plupart des recommandations du troisième cycle n'ont pas été mises en œuvre. Nous demandons instamment au gouvernement du Canada de mettre en place un mécanisme national transparent de suivi de la mise en œuvre de toutes les conventions internationales relatives aux droits humains auxquelles il est partie. Tout en saluant la volonté du Canada d'améliorer son engagement envers la société civile, nous demandons que le travail de collaboration commence sans délai.

Enfin, nous encourageons le Canada à mettre en œuvre dès que possible les recommandations qu'il a acceptées. Nous demandons au gouvernement de soumettre sans faute un rapport à mi-parcours sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre des recommandations soutenues.

Merci.